

# La MSA Gironde et ses élus : acteurs sur les territoires

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** Le 28 juin dernier à Gradignan, la MSA Gironde a accueilli plus de 200 élus et partenaires autour d'un thème central la problématique de la prévention de la perte d'autonomie.



Alain Duc,  
Président de la MSA Gironde

Alain Duc, élu Président de la MSA Gironde en mars 2015, a ouvert cette assemblée et présenté le rapport moral du Conseil d'administration. Il a souhaité, dans un premier temps, saluer son prédécesseur Bertrand Bouteiller et remercié

Madeleine Talavera, Directrice jusqu'en septembre 2015. Puis, tout naturellement, a souhaité la bienvenue au nouveau Directeur, Daniel Abalea en lui présentant tous ses vœux de réussite.

## Sur un plan politique : nouveaux élus et nouvelle COG

L'année 2015 a été marquée par deux faits majeurs. Le premier, l'élection de 581 délégués cantonaux. Alain Duc a rappelé que «Le régime agricole demeure l'un des seuls à s'appuyer sur une structure démocratique, composée de bénévoles qui agissent au quotidien au service de ses adhérents». Le second, la nouvelle Convention

d'Objectifs et de Gestion (COG) conclue entre l'État et la MSA pour la période 2016-2020, signée le 7 avril dernier. Comme l'a souligné le Président, l'enjeu de cette nouvelle COG est d'«être ambitieux pour de meilleurs services et plus de performances avec une réelle maîtrise des moyens, tout en conservant les valeurs fondatrices de la MSA qui sont : le mutualisme, la solidarité et la proximité».

## Sur le plan économique : accompagner les acteurs du monde agricole

La MSA Gironde accompagne les exploitants et les employeurs par la prise en charge de cotisations (près d'1

million d'€ en 2015) et la mise en place d'échéanciers de paiement (5,6 millions d'€). La MSA accompagne ainsi les acteurs économiques du monde agricole en Gironde. Le Président a illustré ses propos par l'action menée dans le cadre de la grippe aviaire par la MSA : un accompagnement personnalisé a été mis en place par la MSA, des exploitants et des salariés ont été rencontrés personnellement par le service social et par le service recouvrement.

## Sur le plan social : prévention et solidarité

La MSA porte les valeurs de solidarité pour améliorer la qualité de vie des ressortissants. Le bilan des actions menées sur la période témoigne de la grande

richesse des réalisations. Citons par exemple l'acquisition d'une complémentaire santé, les aides aux aidants familiaux, l'aide à l'accueil des jeunes enfants ou encore les appels à «projets jeunes».

Le Président de la MSA Gironde, confiant en l'avenir, a conclu sur les ressources multiples de la MSA et plus particulièrement sur sa capacité à innover et sa disposition à gérer dans un contexte économique contraint. Son intervention s'est clôturée sur une note optimiste par une citation d'Antoine de Saint-Exupéry «Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible».

# Un nouveau regard sur le vieillissement

**LOI ASV** Pour une politique publique concrète et opérationnelle



Bruno Lachesnaie - Directeur chargé du Développement Sanitaire et Social de la CCMSA

Bruno Lachesnaie - Directeur chargé du Développement Sanitaire et Social de la CCMSA - lors de son intervention a présenté les enjeux nationaux. Puis, dans le cadre de la thématique de l'Assemblée générale, il a apporté un éclairage sur la loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV). Il l'a définie ainsi. «C'est une loi sur l'autonomie mais également une loi «sociétale» car elle est avant tout orientée vers les publics». Une loi qui s'appuie sur des piliers afin de répondre

à des enjeux et de permettre une réelle innovation sociale.

## Les piliers et les enjeux de la loi ASV

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) repose sur 3 piliers :

- l'anticipation de la perte d'autonomie,
- l'adaptation globale de la société au vieillissement,
- l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.

Cette loi instaure donc un principe fondamental qui est la prise en charge collective du vieillissement. Elle vise à mobiliser tous les acteurs de la société, permettre une autonomie de qualité pour les aînés et conforter les droits et libertés des personnes âgées. Cela va notamment se traduire par une réforme de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) à domicile ou encore par la reconnaissance et le soutien des proches aidants.

## Favoriser l'innovation sociale

Dans la société française, aujourd'hui deux constats sont faits qui contribuent fortement à l'orientation prise par la nouvelle loi ASV : l'espérance de vie qui s'accroît et le regard sur le vieillissement qui change. Aussi, demain cette loi doit permettre d'intégrer cette nouvelle réalité sociale et y apporter une réponse. Selon Bruno Lachesnaie «L'alternative sera, notamment, de faire preuve d'innovation sociale en étant créatif dans la définition des actions mises en place. Comme d'ailleurs vous avez déjà pu le faire en Gironde en initiant des séjours de vacances pour les aidés et leurs aidants familiaux afin de leur apporter à chacun du répit et recréer du lien social» (cf. Tables Rondes).

Après ce tour d'horizon, il a souligné la capacité, d'ores et déjà, de la MSA Gironde à innover

en ces termes : «Vous êtes une référence, un pilote, en matière de développement d'actions sanitaires et sociales». Il a élargi le champ d'intervention des différents acteurs par ces paroles : «Au-delà de cela, cette loi doit nous permettre de développer l'offre coordonnée en inter-régimes pour le compte de

la démarche collective». Puis il s'est adressé aux élus présents dans la salle : «Cette loi offre beaucoup de possibilités, c'est une solidarité concrète face à votre appétence à vous engager pour une politique publique opérationnelle en faveur des aînés».



# Élus : la force d'un réseau proche, humain et à l'écoute



Daniel Saint-Marc, Président de la Commission Vie Institutionnelle et Communication (CVIC) de la MSA Gironde

Daniel Saint-Marc, Président de la Commission Vie Institutionnelle et Communication (CVIC) de la MSA Gironde, a salué le dynamisme du réseau d'élus MSA

avec ses 581 élus dont 271 nouveaux élus, depuis mars 2015. Mais aussi la dimension humaine de celui-ci : «*À une époque marquée par le culte de l'immédiateté, dans la demande ou dans la réponse, il semble important de relever le caractère tout simplement humain de ce réseau d'élus.*» C'est un réseau de solidarité et d'écoute au service des assurés, efficace par sa connaissance des conditions de vie et des métiers en milieu rural et par sa présence sur le terrain. Il permet de remonter les attentes des populations agricoles et de mettre en place des actions engagées en inter-régimes et pour les aidants familiaux (cf. encart ci-dessous). Des propos également illustrés

par Daniel Saint-Marc avec les réunions pour l'élaboration du plan d'action sanitaire et sociale auxquelles les élus ont participé. «*Les propositions que vous, élus, avez faites ont été retenues : des actions en faveur des jeunes, des familles, des personnes âgées pour une parité en matière de prestations extralégales, une vigilance sur la situation de crise de certaines filières et une veille des besoins et repérage des cas difficiles.*» Il a clos son intervention en renouvelant ses remerciements aux élus qui œuvrent pour la collectivité et par ce proverbe chinois : «*Quand les hommes travaillent ensemble, les montagnes se changent en or.*»

## AGIR : deux actions phares en Gironde



De gauche à droite : G.Fournier Directeur EHPAD du Mont des Landes - Saint Savin de Blaye - O.Serre Directeur de la délégation départementale de la Gironde de l'Agence Régionale de Santé - Pome Onadja Conseillère Technique MSA 33 - Alain Birot Elu MSA, Collège 2 du canton de Captieux - Geneviève Greffier Elue MSA Présidente de la section de Monségur / Pellegrue et B.Combes Directeur Adjoint de la MSA 33.

### Le droit de «partir en vacances» !

Les élus ont un rôle majeur dans la promotion et la valorisation des actions et dans la mobilisation des partenariats locaux.

En Gironde, ils ont contribué notamment à la création d'un séjour Aidant familial-Aidé : il s'est agi d'apporter un temps de répit, du bien-être et du repos à chacun! Cette action a été développée avec le concours de nombreux partenaires (cf photo). La reconnaissance de cette action et ses apports auprès des aidants familiaux comme des aidés

sont indéniables. Prochain départ pour Lacanau prévu en septembre 2016.

### Le bien-vieillir en inter-régimes

La prévention constitue un pilier fondamental du maintien de l'autonomie. Forts de cette conviction, les 3 principaux régimes de retraite rejoints plus récemment par la Mutualité Française, la CNRACL et soutenus par l'ARS mènent ensemble un programme régional inter-institutionnel de prévention (le PRIP), visant à promouvoir les conditions du «*bien vieillir*» auprès des seniors et retraités Aquitains.

Les représentants de chaque organisme\* en s'appuyant sur déjà 7 années de partenariat ont, lors de la table ronde, détaillé la mise en œuvre d'un «*parcours de prévention*» véritable chemin pour un vieillissement réussi, porté opérationnellement par le réseau des ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires).

\* Maria Doumeingts Directeur de la CARSAT Aquitaine - Sophie Paillet Responsable Pôle Solidarité du RSI Aquitaine - Sylvie Cousin Animatrice à l'ASEPT Gironde - Henri Sabarot Président du Pays Médoc et Dominique Beutis Responsable Action Sanitaire et Sociale de la MSA 33.

## Panorama et perspectives de la MSA Gironde

Entretien avec Daniel Abalea – Directeur de la MSA Gironde



Daniel ABALEA – Directeur de la MSA Gironde

### Bilan et panorama de l'année 2015

La Gironde est le 5<sup>ème</sup> département agricole français. Dans ce département, la place de la MSA Gironde est significative avec près d'un assuré sur 10 qui est protégé au régime agricole. Soit au total près de 50 000 salariés et 14 000 non-salariés qui ont perçu pour l'année 2015, 756 millions d'€ de prestations (santé, famille, retraite, RSA/logement) et plus de 6 millions d'€ d'aides financières d'action sociale. Ainsi, pour 1€ de cotisations émises ce sont 2,6 € de prestations versées.

Sur le territoire, la relation de service auprès des assurés se décline via de multiples canaux dont l'accueil téléphonique (293 144 appels annuels soit 1200 par jour), l'accueil physique (85 000 personnes reçues en 2015 dans les 5 agences de Bordeaux, Blaye, Langon, Libourne et Lesparre) et l'accueil «*internet et mobile*» avec plus de 47 000 inscrits aux services en ligne et au site internet [www.msa33.fr](http://www.msa33.fr).

### Les faits marquants de l'année

De nombreuses évolutions réglementaires ont été engagées.

Ainsi sur le plan législatif, plusieurs réformes sont en cours, qu'il s'agisse de la Liquidation Unique des Retraites Alignée (LURA),

de la Déclaration Sociale Nominative (DSN), du TESA, de la prime d'activité ou de la Prestation Universelle Maladie (PUMa).

Elles auront naturellement un impact sur nos assurés et notre organisme dans les mois à venir. Par ailleurs, certaines mesures gouvernementales ont été prises pour répondre aux tensions économiques que connaît actuellement le monde agricole et plus particulièrement certains secteurs : réduction de l'assiette minimale AMEXA, possibilité à titre exceptionnel d'opter pour l'assiette annuelle en 2015, prises en charge de cotisations.

### Les perspectives à venir

Inéluctablement, avenir rime avec nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion 2016-2020. Cette dernière est notre feuille de route pour les 5 années à venir. Elle s'articule autour de 2 grandes ambitions :

- Développer des services aux adhérents et aux entreprises
- Améliorer la performance globale de la MSA

Pour répondre à ces impératifs, atteindre les objectifs et garantir une proximité territoriale, notre institution a fait le choix de maintenir son réseau à 35 caisses et de privilégier des mutualisations de proximité. Ces mutualisations de proximité entre MSA devront intervenir dès 2017, c'est pourquoi, des travaux de mutualisation sont déjà engagés entre la MSA Gironde et la MSA Sud Aquitaine. Enfin, la MSA a une priorité : celle d'accompagner les assurés, les entreprises et les employeurs au quotidien. Elle jouera avec beaucoup de vigilance ce rôle d'amortisseur social et économique pour l'année à venir.